

[Traduction]

SASKATOON-BIGGAR (SASK.)—LA CONSTRUCTION DOMICILIAIRE DANS LES RÉSERVES INDIENNES

Question n° 1210—**M. Gleave:**

1. a) Combien de maisons neuves ont été construites dans chaque réserve indienne de la circonscription fédérale de Saskatoon-Biggar au cours de 1967 et 1968, b) combien ont-elles coûté au gouvernement fédéral?

2. a) Combien prévoit-on en construire en 1969, b) combien prévoit-on qu'elles vont coûter au gouvernement fédéral?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Il y a deux réserves indiennes dans la circonscription fédérale de Saskatoon-Biggar, les réserves de One Arrow et Beardy (comprend aussi Okemasis).

1. a)

	One Arrow	Beardy (Okemasis)
1967	7	8
1968	5	9

b)

1967	49,000	59,350
1968	35,209	64,773

2. a)

1969	3	7
------	---	---

b)

1969	21,000	49,000
------	--------	--------

*LE TAUX D'INTÉRÊT RELATIF AU COMPTE DE PENSION DE RETRAITE

Question n° 1224—**M. McCleave:**

1. Quel taux d'intérêt paye le gouvernement pour l'usage des fonds du compte de pension de retraite des fonctionnaires fédéraux?

2. Quel est l'éventail des taux d'intérêt que le gouvernement paye pour les emprunts obtenus depuis six mois d'autres sources?

M. H. E. Gray (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): a) Monsieur l'Orateur, conformément à l'article 32 (1) de la loi sur la pension du service public, l'intérêt est crédité au compte de pension de retraite le dernier jour de chaque trimestre d'une année financière. L'intérêt est calculé au taux de 1 pour 100 sur le solde créditeur du compte le dernier jour du trimestre précédent; b) Au lieu de créditer l'intérêt à un taux supérieur à celui qui est prévu en vertu de l'alinéa a), le gouvernement verse au compte de pension de retraite des crédits spéciaux, conformément aux articles 32 (2) et (3). On prévoit que ces crédits spéciaux équivaldront durant l'année financière 1968-1969 à un intérêt de 3½ à 4 p. 100, en plus du taux stipulé à l'alinéa a). Cela répond à la première partie de la question.

En réponse à la deuxième partie de la question, le rendement moyen, lors des adjudications hebdomadaires de bons du Trésor durant le dernier semestre, oscille entre un minimum de 5.43 p. 100 le 28 août 1968 et un maximum de 6.65 p. 100 le 9 janvier 1969.

Le montant, le taux du coupon et le rendement des émissions d'emprunt du gouvernement sur le marché des obligations au cours des derniers six mois figurent dans un tableau et je demanderais le consentement de la Chambre pour faire paraître celui-ci dans le hansard.

M. l'Orateur: Le député a-t-il l'autorisation de la Chambre?

Des voix: D'accord.

(Note de l'éditeur: Le tableau en question est reproduit ci-dessous.)

Date d'émission	Montant (en millions de \$)	Taux du coupon	Échéance	Rendement à la date d'émission
Août 1	35	6½%	15/12/69	6.65%
Août 1	105	6¾%	1/10/70	6.75%
Août 1	260	7%	1/4/73	7.00%
Octobre 1	35	6%	12/2/70	6.11%
Octobre 1	200	6¼%	1/10/71	6.25%
Octobre 1	200	6½%	1/4/70	6.60%
Octobre 1	100	6½%	1/10/95	6.60%
Décembre 15	50	6¼%	1/5/70	6.28%
Décembre 15	100	6¼%	1/4/71	6.36%